



MAIRIE
DE
CHARVONNEX
HAUTE-SAVOIE
74370

Tél. : 04 50 60 32 48
Fax : 04 50 60 82 01
E-mail : macharvo@charvonnex.mairies74.org

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE**

N°14/2005

Objet :

**Interdiction de circulation sur la route communale de l'Eglise
pour les cars et les poids lourds**

LE MAIRE

VU les articles L.2212-2, L2213-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière, article L.131-3 ;

VU le Code de la Route, article R.411-8 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation de certains types de véhicules pour la sécurité des usagers de la route de l'Eglise ainsi que pour la préservation du bon état de la voie ;

ARRETE

ARTICLE 1

La circulation des cars et des poids lourds de plus de 3,5 tonnes est interdite, sauf desserte intérieure et engins de secours, sur la voie communale dite « route de l'Eglise » depuis le carrefour avec la route de Doucy jusqu'au carrefour avec la route du chef-lieu.

ARTICLE 2

L'accès au chef-lieu peut se faire par la route de Doucy et la route du chef-lieu.

Fait à Charvonnex, le 08 NOV. 2005

Le Maire

Jean-François GIMBERT

Affiché le 17 NOV. 2005

Transmis en Préfecture le 09 NOV. 2005

Certifié exécutoire le 17 NOV. 2005

Le Maire, Jean-François GIMBERT

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE
Bureau de l'Administration
9 / NOV. 2005
ARRIVÉE